

Caisson de filtration « CVF »



par adsorption moléculaire au charbon actif
ou filtration haute efficacité particulaire

L'installation, l'entretien, le changement de filtre

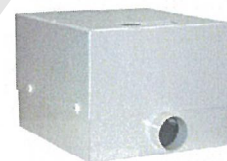
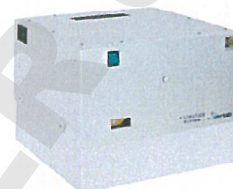
Le caisson de filtration est destiné à la ventilation des armoires de sécurité et de sûreté pour produits dangereux, avec recirculation de l'air épuré dans le local.

Il évite les travaux nécessaires pour assurer le raccordement par gaine vers l'extérieur des locaux.

Equipé d'un filtre performant au charbon actif d'origine ERLAB, spécialiste mondial de la filtration des toxiques, son efficacité de filtration a été testée avec succès selon les critères de la norme NF X 15-211 (valeurs de rejet de vapeurs toxiques et vitesse de passage de l'air dans le filtre - certificat sur demande).

Pour optimiser l'efficacité de la filtration en fonction des produits, 4 principaux types de filtres polyvalents au choix :

- AS** : pour prédominance de vapeurs organiques et de solvants.
- BE** : pour prédominance de vapeurs acides inorganiques (et en plus faible quantité des solvants).
- F** : pour prédominance de vapeurs de formaldéhyde.
- HEPA** : haute efficacité particulaire, pour les poudres,...



1 - L'installation de votre caisson de ventilation avec filtration :

- Positionnez le caisson sur le toit de l'armoire (ou à proximité si vous avez commandé de la gaine en quantité adaptée).
- Raccordez grâce à la petite longueur de gaine souple la collerette du caisson Ø 80 mm à la collerette de sortie de ventilation de l'armoire et fixez avec les 2 colliers fournis.
Selon le diamètre de la bouche de sortie de l'armoire, il est possible qu'une pièce de conversion de diamètre soit nécessaire.
- Branchez la prise mâle 2P+T du caisson sur votre alimentation électrique réalisée selon les réglementations en vigueur sur la protection contre les dangers des courants électriques.

2 - L'exploitation de votre caisson :

- La ventilation de votre armoire de sécurité doit être permanente, vérifiez-le très régulièrement : constat visuel par le voyant lumineux vert et également constat auditif.
- L'efficacité moyenne d'un filtre est de 1 an dans des conditions normales de fonctionnement, mais un incident tel qu'un renversement de flacon en justifie le remplacement immédiat.
- Soyez attentifs à toute anomalie et signalez vos constatations aux personnes habilitées.

3 - Le remplacement du filtre de votre caisson, au plus tard après 1 an de service :

- Mettez impérativement le ventilateur hors tension grâce à l'interrupteur lumineux.
- Pour retirer le filtre : dévissez les 4 molettes en plastique disposées de chaque côté du caisson, puis soulevez et enlevez la partie supérieure du caisson : le filtre apparaît.

Il est tout à fait possible que le filtre reste dans cette partie du caisson : adhérence du joint à la suite du contact prolongé en compression. Vous pourrez le sortir à l'aide d'un tournevis (par exemple).

- Remplacez le filtre neuf (AS, BE ou F selon la dominante des produits stockés), en le centrant bien sur la partie inférieure du caisson.

Veillez bien au sens de pose :

La collerette est à l'arrière.

Il faut que le joint mousse soit en haut (côté partie supérieure) et l'étiquette « type de filtre » à l'avant.

- Remettez la partie supérieure, pressez uniformément de manière à ce qu'elle comprime bien l'ensemble du joint du filtre (= assurer une bonne étanchéité), maintenez la pression et vissez les 4 écrous de fixation.
- Remettez votre caisson en fonctionnement : interrupteur vert allumé.



4 - L'élimination du filtre usagé, mise au rebut de l'équipement :

- Le filtre usagé ne doit pas être mis dans une poubelle de déchets résiduels, mais il doit être remis à une société agréée pour le traitement et l'élimination des déchets spéciaux.
- Pour connaître les acteurs de cette filière dans votre région, vous pouvez contacter votre collectivité locale ou territoriale, ou par exemple la société Véolia Environnement (veolia.fr) ou une société similaire.
- Il en est de même en cas de mise au rebut du caisson pour lequel la structure en acier et les composants électriques pourront être majoritairement recyclés dans la filière spécialisée.

Caisson de filtration « CVF »

par adsorption moléculaire au charbon actif
ou filtration haute efficacité particulaire

DATE DE 1^e MISE EN SERVICE :

I - Les caractéristiques et l'installation :

Le caisson de filtration est destiné à la ventilation des armoires de sécurité et de sûreté pour produits dangereux, avec recirculation de l'air épuré dans le local.

Il est installé sur le toit des armoires hautes ou à proximité des armoires basses, relié par gaine à leur sortie de ventilation.

Il évite les travaux nécessaires pour assurer le raccordement par gaine vers l'extérieur des locaux.

L'efficacité de filtration moléculaire du caisson a été testée avec succès selon les critères de la norme NF X 15-211 pour les valeurs de rejet de vapeurs toxiques et la vitesse de passage de l'air dans le filtre (certificat sur demande).

Dimensions extérieures <u>hors tout</u> :	H. x l. x P.	300 x 410 x 430
Ventilateur à sortie radiale : (avec volute et turbine en plastique chargé de fibres de verre).		CE
Volume d'air traité :	nominal : en fonctionnement :	86 m ³ /h 60 à 74 m ³ /h
Alimentation électrique :		230 V – 50 Hz
Puissance électrique : Intensité absorbée	en Watts : en Ampères :	20 0,12
Intensité sonore :	en dBA	49
Diamètre de liaison par gaine à l'armoire (base B2) :		Collerette Ø 80 mm
Filtre de fabrication ERLAB au choix :		
. AS : prédominance de vapeurs organiques et de solvants.		<input type="checkbox"/>
. BE : prédominance de vapeurs acides et plus faiblement de vapeurs organiques		<input type="checkbox"/>
. F : prédominance de vapeurs de formaldéhyde.		<input type="checkbox"/>
. HEPA : haute efficacité particulaire (poudres,...)		<input type="checkbox"/>
Efficacité moyenne du filtre -		1 an
Contrôle de l'efficacité du filtre possible avec une pompe manuelle de prélèvement et des tubes réactifs pour mesure ponctuelle appropriés.		Bouchon en façade pour introduction des tubes
Remplacement du filtre :		
- En fonctionnement normal (pour des récipients correctement fermés, selon la volatilité des produits) :		
nous vous conseillons de remplacer le filtre avec une périodicité d'1 an.		
- En cas d'incident tel que bris de flacon, le changement doit être <u>immédiat</u> .		

La mise en marche du caisson se fait en branchant la prise fournie sur une prise du local reliée à la terre de protection de l'entreprise et en actionnant l'interrupteur marche-arrêt situé en façade.

La ventilation des armoires pour produits chimiques dangereux doit être permanente, vérifiez donc très régulièrement par constat visuel : voyant-interrupteur vert allumé.